

Licences 2023 – 2024

Pour les renouvellements de licence:

Merci de consulter le fichier « **liste validité photo et certificat médical** » pour savoir si vous devez obligatoirement repasser une visite et/ou fournir une nouvelle photo.

La démarche en ligne est désormais obligatoire ; Vous recevrez un lien par mail de la part de la FFF (vérifier bien dans vos spams) qui permet de faire le renouvellement en ligne.

Merci de nous contacter en cas de mail non reçu.

a) Licencié Mineur :

Consulter le **questionnaire santé QS-Sport pour Mineur** (attention: vous ne pouvez pas remplir le document en ligne)

- Je répons " OUI " à au moins une question, je fais remplir le **certificat médical OFFICIEL FFF** par mon docteur.

- Je répons " NON "à toutes les questions, j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du QS-Sport en cochant la case correspondante en page 3 de la demande en ligne

NB : Ce questionnaire médical qui relève de la responsabilité du licencié ou de son représentant légal n'est pas à remettre au club.

b) Licencié Majeur :

- si visite médicale demandée, faire remplir le **certificat médical OFFICIEL FFF** par le docteur.

- si non, consulter le **questionnaire santé QS-Sport pour Majeur** : En cas de réponse "OUI" à l'une des questions, prévoir une visite chez le docteur et faire remplir un **certificat médical OFFICIEL FFF**, si réponse « NON » à toutes les questions, cocher la case correspondante en page 3 de la demande en ligne (pas besoin de visite chez le médecin).

NB : Ce questionnaire médical qui relève de la responsabilité du licencié ou de son représentant légal n'est pas à remettre au club.

La procédure dématérialisée permet de régler votre cotisation en ligne en 1 ou plusieurs fois*.

Bien penser à transmettre les documents demandés : certificat médical, photo (pièces à scanner puis à intégrer directement pendant la procédure dématérialisée) ou à les faire passer rapidement.

Pour les nouveaux licenciés ou les Joueurs mutés:

1) Démarche en ligne (à privilégier) : Il vous faudra compléter le **formulaire d'inscription** et le renvoyer au secrétaire (voir coordonnées ci-dessous). Ces infos nous permettront d'enclencher la procédure dématérialisée, vous recevrez alors un lien par mail de la part de la FFF (vérifier bien dans vos spams) qui permet de faire la demande de licence.

a) Licencié Mineur :

Consulter le **questionnaire santé QS-Sport pour Mineur** (attention: vous ne pouvez pas remplir le document en ligne)

- Je répons " OUI " à au moins une question, je fais remplir le **certificat médical OFFICIEL FFF** par mon docteur.

- Je répons " NON "à toutes les questions, j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du QS-Sport en cochant la case correspondante en page 3 de la demande en ligne

NB : Ce questionnaire médical qui relève de la responsabilité du licencié ou de son représentant légal n'est pas à remettre au club.

Prévoir une photo et une pièce d'identité (pièces à scanner puis à intégrer directement pendant la procédure dématérialisée) ou à faire passer rapidement.

b) Licencié Majeur :

Faire remplir un **certificat médical OFFICIEL FFF** et prévoir une photo et une pièce d'identité (pièces à scanner puis à intégrer directement pendant la procédure dématérialisée) ou à faire passer rapidement.

La procédure dématérialisée permet de régler votre cotisation en ligne en 1 ou plusieurs fois*.

2) Démarche papier : En cas de difficulté avec la procédure en ligne, on peut utiliser une demande de licence Papier pour demande une nouvelle licence

Télécharger la **demande de licence papier**, la remplir et faire compléter et tamponner par le médecin la partie certificat médical.

Pour les mineurs Visite médicale uniquement si **questionnaire santé QS-Sport pour Mineur** pas ok
Merci de prévoir une photo et pièce d'identité et le règlement de la cotisation.

Dirigeants :

Pour pouvoir arbitrer, le certificat médical redevient obligatoire et vous sera demandé si vous choisissez l'option « arbitrage » sur la demande dématérialisée. (Voir listing pour savoir si la visite médicale est obligatoire ou si QS-Sport suffisant).

Info Importante certificat médical:

En cas de procédure en ligne : Utiliser le **certificat médical OFFICIEL FFF** et uniquement ce document

En cas de démarche papier : Faire obligatoirement remplir et tamponner par le docteur la partie médicale de la **demande de licence papier**.

Info Démarche en ligne: La non transmission des documents demandés (photo, certificat médical, pièce d'identité) ne bloque pas la procédure et vous pouvez terminer la demande en ligne. Par contre, ces documents sont à faire passer au club pour l'obtention de la licence.

***Info Règlement Cotisation en ligne:** A la fin de la demande dématérialisée, il vous sera proposé de régler votre licence en ligne en vous donnant le choix de payer en une seule ou plusieurs fois. Dans ce cas le 1^{er} prélèvement sera immédiat et les autres auront lieu le 15 des mois suivants.

Ex : cotisation de 100 € réglée en 4 fois, prélèvement de $100 : 4 = 25$ € le jour de la demande, puis 25 € le 15 des 3 mois suivants.

Consulter les [tarifs des cotisations 2023-2024](#)

Voir le **Guide d'utilisation de demande de licence dématérialisée**

En cas de souci et pour transmettre les documents, merci de contacter Albert Pays (06 11 41 20 14) en utilisant l'adresse : albert.pays@wanadoo.fr .